



150
ans

LA PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVUE EST PREVUE
LE MARDI 20 SEPTEMBRE 2005

Population

L'office cantonal de la statistique nous a communiqué un nombre de 2'765 habitants à fin juillet 2005.

Le mot du Maire

Le mois d'août se termine et la rentrée scolaire est là. Les enfants sont de retour sur les places de jeux et les festivités organisées pour le 150^{ème} anniversaire ont pris fin.

Au nom de l'Exécutif et des autorités communales, j'adresse un grand merci au comité d'organisation des festivités et à l'ensemble des bénévoles. Nos employés communaux méritent également un coup de chapeau pour le travail accompli et le petit plus des massifs floraux nous a valu de nombreuses félicitations.

Le moment de la reprise des activités habituelles de fin d'été est arrivé. La réalisation de notre nouvelle réception se terminera à mi-octobre et sa mise en exploitation est prévue en fin d'année.

De nombreux projets sont en cours d'étude ou en travaux. Le premier d'entre eux est intercommunal et verra le jour officiellement le 12 septembre 2005, il s'agit de la « Crèche des Quatre Saisons » à Pregny-Chambésy. Cette structure provisoire de 36 places sera remplacée par une structure définitive d'environ 75 places dès que la construction des locaux sera terminée.

Maintenons le cap et bientôt je vous informerai sur d'autres nouveautés. A tous, je vous souhaite une bonne reprise et aux enfants une bonne année scolaire.

Claude ETTER



Prix Bellevistes 2005

Chaque année, la commune de Bellevue offre un prix à l'élève ayant obtenu la meilleure note de maturité (minimum 4,5) au Collège et Ecole de Commerce André-Chavanne, ainsi qu'au Collège Sismondi.

Les lauréats sont :

Mademoiselle Camille FAVRE et Monsieur Jérôme TACCHINI fréquentant le Collège Sismondi.

Mademoiselle Pascale TASCHINI de l'Ecole de Commerce André-Chavanne.

Nous leur présentons nos plus vives félicitations !



INFO SECURITE MUNICIPALE

Quelques informations aux parents et enfants pour la rentrée scolaire « 2005 »



N'OUBLIEZ PAS D'

- Utiliser les passages pour piétons
- Utiliser le parking GITANA (le parking est gratuit pendant 30 minutes pour vous permettre d'accompagner vos enfants à l'école en toute tranquillité)

C'est la sécurité de vos enfants qui est en jeu.



RAPPEL

- Durant les heures scolaires, l'accès aux préaux et aux infrastructures de l'école est INTERDIT à toutes personnes n'en faisant pas partie.
- L'accès au préau couvert est strictement interdit en dehors des heures scolaires, sauf aux personnes munies d'une autorisation de la Mairie.

M.E.R.C.I

 **SBB CFF FFS**

Gare CFF entre Genève et Versoix

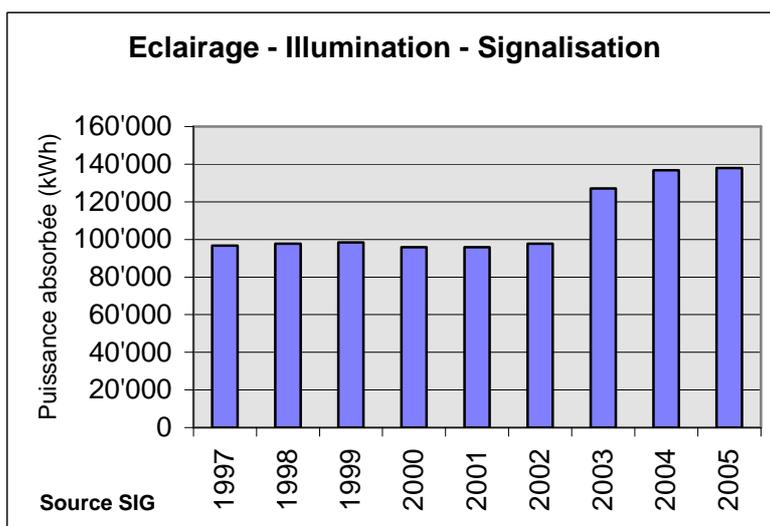
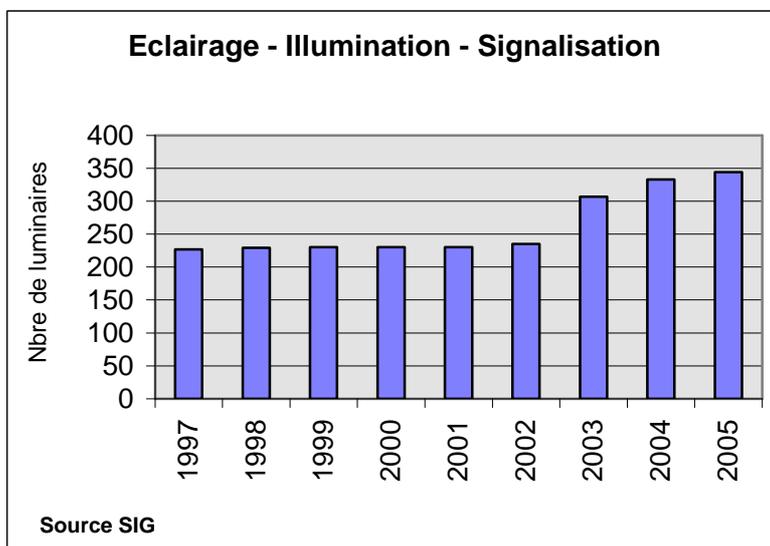
Le trafic ferroviaire sera interrompu entre Genève et Versoix dès le 12 septembre 2005. Certains trains devront être remplacés par des bus.

Nous conseillons aux usagers de bien vouloir consulter les affichettes officielles concernant les horaires des bus et des trains, qui seront apposées dans la gare de la ligne et dans les panneaux officiels communaux.



SIG - Eclairage public

Nous vous présentons ci-dessous deux tableaux montrant l'évolution du nombre de luminaires sur la commune ainsi que l'évolution de la puissance absorbée (kWh).



Le corollaire de ces deux tableaux est une diminution de la puissance annuelle absorbée par luminaire.

150
ans

Articles souvenirs et photos du 150^{ème} anniversaire de Bellevue

Vous pouvez acquérir en Mairie des souvenirs du 150^{ème} anniversaire comprenant l'ouvrage « Mémoire des lieux » écrit par Monsieur Georges BOUVIER, ancien Maire de notre commune, ainsi que des verres, des casquettes et des polos du 150^{ème}. Des albums photos des diverses manifestations sont à consulter au secrétariat de la Mairie auprès duquel, vous pourrez passer vos commandes les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 16h30, ainsi que le jeudi de 13h30 à 19h. Enfin, il vous est préparé en précommande des DVD (« Bevue » et fêtes) à CHF 35.- ou des Vidéos VHS à CHF 30.-.



150
ans



Dédicace du livre « Mémoire des lieux »

Nous informons les habitants de Bellevue que Monsieur Georges BOUVIER, ancien Maire de la commune, sera présent en Mairie, salle TAVEL, le jeudi après-midi 15 septembre 2005 de 18h à 19h pour dédicacer son livre.

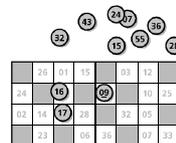


Club des Bellevistes

Nous proposons aux personnes intéressées de se rencontrer entre 14h et 17h pour jouer au Jass, au Scrabble, ou à tout autre jeu qui aurait leur préférence. Nous reprenons ces activités à la rentrée et avons fixé les prochaines dates de rencontres. Chaque mois, les dates de rencontres seront affichées dans les commerces du village. Celles de septembre seront les 7 et 21 et se dérouleront au local des sociétés.

Monsieur Michel GOBERT est le principal animateur de ces après-midi et est atteignable au ☎ 022 774 20 41.

Autre Contact : Madame Valérie VIENNE ☎ 022 774 11 60.



Nous nous réjouissons de vous y rencontrer !

Ateliers proposés par l'Association des Artisans de Bellevue et rive droite



Pour ceux qui l'auraient oublié, voilà un petit rappel des ateliers :

- **Colliers crochetés en perle de rocaïlle** : organisé par Madame Claire GORSKI, le **lundi 12 septembre**, à la salle des sociétés à Bellevue de 20h à 22h.
Contact téléphonique : ☎ 022 774 07 23
- **Animaux en chocolat** : organisé par Madame Tina PETITE, le **mercredi 21 septembre**, au foyer de l'école de Bellevue de 14h à 17h. Contact téléphonique : ☎ 022 774 05 93
- **Initiation à la décoration de papiers** (technique cuve et colle) : organisé par Monsieur Alain SCHURTER, le **lundi 26 septembre**, à la salle des sociétés à Bellevue de 20h à 22h. Contact téléphonique : ☎ 022 774 00 71
- **Papiers brodés** (artisanat péruvien) : organisé par Madame Margarita MEIER, le **jeudi 6 octobre ainsi que les lundis 10, 24, 31 octobre**, à la salle des sociétés à Bellevue de 20h15 à 22h15. Contact téléphonique : ☎ 022 738 01 19 ou 078 755 46 48

Ils se réjouissent de vous y accueillir.



Journées "Portes Ouvertes 2005 au Parc d'Accueil PIERRE CHALLANDES"

Nous vous informons que le Parc d'Accueil PIERRE CHALLANDES, Centre Animalier, organise deux journées Portes Ouvertes **le samedi 17 et le dimanche 18 septembre 2005**.

Une banderole sera posée afin de guider le public.

www.parc-challandes.ch / e-mail : info@parc-challandes.ch



14^{ème} Marche de l'espoir le dimanche 9 octobre 2005 de 11h00 à 17h30

Terre des Hommes Suisse organise sa 14^{ème} Marche de l'espoir. L'année passée, 29 enfants bellevistes y ont participé. Cette année encore, notre commune contribuera à cette action.

De 0 à 99 ans, tout le monde peut y participer. Le départ officiel sera donné à 11h, avec un lâcher de ballons, sur le **Quai du Mont-Blanc**. Il est également possible d'y participer plus tard dans la journée.

Tous les marcheurs recevront un souvenir et une collation. Animations pour enfants, musique, petite restauration.

Pour toutes informations et inscriptions, contactez le ☎ 022 737 36 27 ou consultez le site

www.marchedelespoir.ch.

Initiation et entraînements à la course à pied des personnes âgées

Conformément à « Votre mairie vous informe » du mois de juin 2005, nous vous communiquons les dates à réserver pour le mois de novembre 2005.

Les entraînements auront lieu les jeudis 3, 10, 17 et 24 novembre, ainsi que le jeudi 1^{er} décembre au Stade du Bout-du-Monde à Champel à 14h30.

Autres lieux :



- Le dimanche 6 novembre à 10h à St-Julien-en-Genevois.
- Le dimanche 13 novembre à 10h au Centre sportif de Sous-Moulin à Chêne-Bougeries.
- Le dimanche 20 novembre à 10h au Lignon.
- Le dimanche 27 novembre à 10h au Stade du Bout-du Monde à Champel.

La commune tient à disposition des intéressés les formulaires d'inscription ad hoc.

Connaissez-vous L'AGIS ?

Il s'agit d'une association à but non lucratif qui existe à Genève depuis 18 ans. Sa mission est de favoriser les rencontres entre des personnes bénévoles et des personnes handicapées, grâce à des loisirs partagés. Si vous êtes proches ou parents d'une personne en situation de handicap, que cela soit un enfant, un jeune ou un adulte, si vous ressentez le besoin d'aide...

N'hésitez pas à faire appel à notre association. Nous vous mettrons en contact avec une personne bénévole qui correspondra à vos besoins. Si vous avez quelques heures à donner durant la semaine, le week-end, une fois par semaine ou une fois par mois... Si vous avez du plaisir à accompagner une personne au cinéma, au parc ou au tea-room... alors des enfants, des jeunes et des adultes se réjouissent de vous rencontrer !!!

Merci d'appeler notre secrétariat

AGIS (Association Genevoise d'Insertion Sociale) 33, rue Eugène-Marziano

☎ 022 308 98 10 E-mail : agis@infomaniak.ch / www.agis-ge.ch



Déchets

Luminaires et sources lumineuses

Dès le 1^{er} août 2005, grâce à la taxe anticipée de recyclage (TAR), la restitution des luminaires et des sources lumineuses est maintenant également gratuite, comme c'est déjà le cas pour les appareils ménagers, les outils électriques, les appareils de la construction, du jardinage et des loisirs, les jouets électriques, les appareils de bureautique, des télécommunications et de l'informatique, les appareils de l'électronique de loisirs, les appareils photographiques et les caméras.

Vous avez donc la possibilité de rapporter vos appareils hors d'usage chez n'importe quel fournisseur. Celui-ci est tenu de reprendre vos anciens appareils sans frais.



Déchets entre 2004 et 2005

Voici la situation à fin juin de l'évolution des tonnages de déchets :

Ordures ménagères :

75.82 tonnes pour l'année 2004

64.28 tonnes pour l'année 2005

Verre :

2.04 tonnes pour l'année 2004

2.36 tonnes pour l'année 2005

Ferraille-Encombrants :

2.20 tonnes pour l'année 2004

3.30 tonnes pour l'année 2005

Nous encourageons la population au tri des déchets.



Déchets

Relève des objets encombrants

La maison concessionnaire du Service de la voirie procédera à la levée habituelle des « OBJETS MENAGERS ENCOMBRANTS », dont l'évacuation ne peut s'effectuer au cours des services hebdomadaires, le **jeudi 13 octobre 2005 dès 6h**. Il est rappelé que par ordre du Service cantonal de gestion des déchets, les matériaux de construction et de démolition (morceaux de carrosserie de voitures, pneus, gravats), les cartons, de même que les déchets maraîchers ne sont pas acceptés. Il est recommandé de déposer les objets à évacuer la veille déjà.



Dates à retenir

Les prochaines séances du Conseil municipal auront lieu :

- le mardi 20 septembre,
- le mardi 11 octobre.